

**Aux membres du Conseil Communal de Saint-Nicolas**

Le Collège Communal vous prie de bien vouloir prendre en compte les points supplémentaires à l'ordre du jour de la séance du Conseil Communal qui se tiendra le **Lundi 27 janvier 2020**, à **19h30'**, en l'Hôtel communal de **SAINT-NICOLAS**, Salle du Conseil.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs les Membres du Conseil Communal, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le Directeur Général,

P. LEFEBVRE

Par le Collège,



**Ordre du Jour**

La Bourgmestre,

V. MAES

Ajout d'un point supplémentaire à la demande du groupe P.T.B.

PT 17 bis **DIVERS** – Mise en place d'une tarification sociale pour les déchets.